

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

STRASBOURG, le 24 NOV. 2016

Avis de l'Autorité environnementale sans observation


Nom du pétitionnaire	SARL des Sapins
Commune(s)	Lagarde
Département(s)	Moselle (57)
Objet de la demande	Demande d'autorisation d'exploiter un élevage de poulettes.
Date de l'accusé de réception du dossier par l'Autorité environnementale	24 octobre 2016

Après examen du dossier et en l'absence d'impacts environnementaux résiduels significatifs (après mise en œuvre des mesures d'évitement, réduction, compensation), l'Autorité environnementale n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Le présent avis sera :

- Notifié au pétitionnaire ;
- Joint au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public prévue par un texte particulier ;
- Mis en ligne sur le site internet de la DREAL GRAND EST.

Le Préfet,



Stéphane FRATACCI